

Travaux à domicile

Bonjour à tous,

À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles...

Nous ne pouvons malheureusement pas assurer les cours jusqu'au 3 avril prochain !

Mais pour que vous ne perdiez pas le fil, nous avons décidé de vous fournir ces quelques travaux qui ne seront évidemment pas cotés ! Il suffit juste de vous exercer à la maison quelques heures par jour, pour qu'à la rentrée, vos acquits demeurent inchangés afin que nous puissions reprendre sur de bonnes bases ! Seront cotés uniquement les travaux déjà commencés en classe et donc à terminer à domicile. Faites ça bien, je compte sur vous et je crois en vous !

Je me tiens à votre disposition pour toute question par email.

Voici mon adresse de contact : palazzogio@live.be

N'hésitez surtout pas à me contacter si vous en ressentez le besoin !

Prenez soin de vous et de vos proches ! Ne prenez aucun risque inutile !

De tout cœur avec vous, à bientôt !

Mme Palazzo

Bon travail !

Travaux sur Word

1. Continuez vos exercices grâce à vos feuilles de cours.

Vos travaux sont placés dans un dossier à votre nom sur un drive dont voici le lien :

https://drive.google.com/drive/folders/1fxrheotLlwcSYWiSnSr_YFAWBfI-0h-?usp=sharing

Chaque exercice avant d'être modifié doit être ouvert dans Microsoft Office Word.

2. Dès que vous avez terminé, commencer les exercices de la partie Internet. Vous avez normalement reçu les feuilles. Si vous ne les avez pas elles vous seront envoyées par courrier postal. Mais je les place aussi sur le Drive. Vous pouvez y accéder par le même lien situé en point 1 dans l'onglet « Internet ». Enregistrez vos travaux aussi dans votre dossier sur le Drive.
3. Si vous avez terminé aussi vos exercices sur Internet, vous pouvez lire la partie théorique sur PowerPoint qui se trouve aussi sur le Drive dans l'onglet « PowerPoint » et surligner au fluo tout ce que vous ne comprenez pas. N'hésitez pas à ouvrir le programme pour le tester.